

Ajaccio, le 17 septembre 2021

## Communiqué de presse

### Vaccination Covid : une dose de rappel pour booster les anticorps des plus de 65 ans et des personnes les plus fragiles.

La campagne de rappel vaccinal est ouverte depuis début septembre, pour les résidents d'EHPAD, les personnes âgées de plus de 65 ans et celles qui présentent des comorbidités\*.

A ce jour 100% des EHPAD de l'île ont déjà passé commande de leurs doses de vaccins pour lancer les campagnes et 854 résidents ont déjà bénéficié de ce rappel depuis le début de la campagne en septembre.

Concernant le reste de la population éligible, environ 65 700 personnes de plus de 65 ans sont concernées en Corse par cette dose de rappel mais, au 13 septembre, seulement 2 150 personnes avaient reçu cette 3<sup>ème</sup> injection. Il ne faut pas attendre !

#### Le rappel vaccinal : une nécessité pour maintenir la protection

Les études récentes suggèrent une baisse d'efficacité au cours du temps de tous les vaccins contre la Covid-19, en particulier contre le variant Delta. Cette baisse ne touche pas seulement les personnes âgées et les populations à risque de formes graves, mais ces populations demeurent les plus affectées.

Cette injection de rappel 6 mois après une primovaccination complète procure un effet « boost » sans problème particulier de tolérance, comme c'est le cas pour la plupart des vaccins.

#### La dose de rappel en pratique :


- ✓ **La dose de rappel est réalisée six mois après la deuxième dose (ou après le 1ere dose pour les personnes ayant contracté le Covid avant la vaccination).** Au regard de la baisse d'efficacité plus marquée du vaccin Janssen observée par l'ANSM, les personnes ayant reçu ce vaccin nécessitent un rappel à 4 semaines.
- ✓ **Elle est réalisée avec un vaccin ARNm quel que soit le vaccin utilisé pour la primovaccination :** la Haute Autorité de santé (HAS) estime qu'il n'y a pas d'argument suffisant, à ce jour, pour recommander préférentiellement un vaccin par rapport à l'autre pour la dose de rappel, les deux vaccins à ARNm disponibles (Comirnaty® et Spikevax®) étant tous les deux très efficaces contre les formes graves de Covid-19, y compris celles liées au variant Delta.
- ✓ Le rappel peut être effectué **chez son médecin, pharmaciens, infirmiers ou dans les centres de vaccination.** De nombreux créneaux sont disponibles dans l'ensemble des centres. Sur prescription médicale, les frais de transport peuvent être pris en charge par l'assurance maladie pour les personnes en incapacité de se déplacer.
- ✓ Il n'est pas nécessaire de retarder le rappel contre la Covid 19 pour l'effectuer en même temps que le vaccin contre la grippe saisonnière (mais les deux peuvent être administrés concomitamment).
- ✓ On ne réalise pas à ce jour de rappel pour les patients ayant contracté la Covid-19 postérieurement à leur premier schéma vaccinal.

#### \* Pathologies à haut risque de décès :

- Diabète (de type 1 et de type 2)
- Obésité (IMC > 30 kg/m<sup>2</sup>)
- Cancer
- BPCO ou une insuffisance respiratoire,
- Insuffisance cardiaque
- Hypertension artérielle compliquée
- Maladie hépatique chronique
- Antécédent d'accident vasculaire cérébral
- Troubles psychiatriques, démence.





## Les cas particuliers

- ✓ Les personnes sévèrement immunodéprimées ou qui prennent certains traitements immunosuppresseurs : le rappel est réalisé dans un délai minimal de 3 mois, dès lors qu'il est jugé par l'équipe médicale que la 3ème dose permettrait d'améliorer la réponse immunitaire.




# La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

Le rappel est administré à partir de **6 mois** après la dernière injection, ou **4 semaines** si on a reçu un vaccin Janssen (ou à défaut le plus rapidement possible).  
Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel entre 3 et 6 mois après la dernière injection, sur avis médical.

 Mon âge	 Ma situation	 Moderna	 Pfizer-BioNTech
<b>12 à 17 ans inclus</b>	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel		
	<p><b>J'ai été vacciné avec le vaccin Janssen</b> →</p> <p><b>J'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité</b> →</p> <p><b>Dans toutes les autres situations</b> →</p>	<p>✓ <b>Je reçois une dose de rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• Médecin du travail</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu de soin</li> </ul>	<p>✓ <b>Je reçois une dose de rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu de soin</li> </ul>
<b>65 ans et plus</b>	<p><b>Quelle que soit ma situation</b> →</p>	<p>✓ <b>Je reçois une dose de rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• Médecin du travail</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu de soin</li> </ul>	<p>✓ <b>Je reçois une dose de rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu de soin</li> <li>• Mon lieu d'hébergement (EHPAD et USLD)</li> </ul>

- Le rappel vaccinal se fait forcément avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna, quel que soit le vaccin utilisé précédemment).
- Les personnes ayant un schéma vaccinal à une dose sont également éligibles.
- Les personnes ayant eu la Covid-19 après un schéma vaccinal complet ne sont pas éligibles au rappel.

**Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :**  
[www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19)


version : 7 septembre 2021